

Réf: Dossier 431650

Avis de constitution

SOCIETE « MARSHAL MINERAL & MINING » en abrégé « 3M »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA M'BADON NON
LOIN DEL'AMBASSADE DE CHINE LOT 510 ILOT 62, Lot
510, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date 30/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 31/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARSHAL MINERAL & MINING »

en abrégé « 3M »

Objet : EXPLOITATION DE L'OR

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA M'BADON NON

LOIN DEL'AMBASSADE DE CHINE LOT 510 ILOT 62, Lot
510, Ilot 62

Dirigeant(s) M KOUADIO JOCELYN HEREDIA MARSHAL
DETCHEMOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08318 du 19/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50274/GTCA/RC/2025 du 19/08/2025

